

**CTL 22 mars 2022**

**Liminaire**

Madame la directrice,

Avant l'été, les représentants du syndicat F.O.-DGFIP avaient fait remarquer au Directeur général que le temps des remerciements était passé et que venait celui de la reconnaissance concrète des efforts consentis par tous les agents.

Le Fonds d'amélioration des Conditions de Vie au travail s'inscrit dans ce cadre.

Nous aurions pu estimer que c'était insuffisant au regard du niveau d'engagement des personnels ce qui est évidemment vrai. Cependant, nos représentants ont décidé, en responsabilité, de signer cet accord considérant que nous n'avions pas le droit de priver nos collègues des premières avancées concrètes depuis longtemps.

Pour autant, cela ne doit pas constituer un blanc-seing.

F.O.-DGFIP Haute-Marne prendra ses responsabilités lors de ce Comité technique local et nous ne manquerons pas de rappeler que le volet reconnaissance de l'engagement des agents de la DGFIP ne peut constituer un solde de tout compte !

Nous rappellerons également que le fonds alloué à l'amélioration des conditions de travail ne peut en aucun cas faire passer l'amère potion du NRP qui n'en finit plus de produire ses effets délétères sur les personnels. Les fiches de signalements pleuvent, alors que nous ne cessons de vous alerter sur la situation des agents et les risques psycho sociaux en découlant. Nous pouvons légitimement craindre une évolution identique à celle des anciens agents France Télécom...

Nous vous rappelons votre responsabilité concernant la santé de vos agents.

Nous persistons à maintenir, dans un contexte de promesses électoralistes de tous poils, nos revendications, à savoir :

- augmentation du point d'indice
- revalorisation du régime indemnitaire
- arrêt des suppressions de postes
- maintien d'un réel service public de pleine compétence et de proximité.

En effet, seules ces mesures seront de nature à améliorer réellement et en profondeur les conditions de vie des agents, tout en maintenant un service public de qualité.

**FO DGFIP Haute Marne continue à revendiquer le retrait pur et simple du NRP, l'arrêt des suppressions d'emplois, des restructurations et fermetures de sites et le maintien de toutes les missions ainsi que de l'ensemble des services avec l'attribution des moyens nécessaires en personnel.**